

RCS : BLOIS Code greffe : 4101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BLOIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00189 Numéro SIREN : 423 569 110 Nom ou dénomination : A. GUILLON TRAITEUR

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2023 sous le numéro de dépôt 411

N° de Dossier : 002027

En Euro

048

CERFRANCE VAL DE LOIRE LA CHAUSSEE ST VICTOR 8 rue Pasteur 41260 LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

2023/4M

SARL A.GUILLON TRAITEUR

3 RUE JULES BERTHONNEAU

41000 VILLEBAROU

Du 01/04/2021 au 31/03/2022



2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2022

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			EM	
N° Siret	42356911000038			

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A.GUILLON TRAITEUR</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>3 RUE JULES BERTHONNEAU 41000 VILLEBAROU</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>4 2 3 5 6 9 1 1 0 0 0 0 3 8</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31/03/2022</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
AU TITRE D'IMMOBILISATION	Frais d'établissement*	AB	AC
	Frais de développement*	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
AU TITRE D'IMMOBILISATION	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :
		(3) Part à plus d'un an :	CR
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL A.GUILLON TRAITEUR		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	500 832
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	50 083
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	99 364
	Report à nouveau			DH	-59 199
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	78 233
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	669 314
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	75 331
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	3 910
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	47 852
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	68 092
	Dettes fiscales et sociales			DY	83 307
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	7 917
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	286 409	
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	955 723	
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	197 220
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 511	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

annexes

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF			
LES ENGAGEMENTS			
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022 dont le total est de 955 723,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 78 233,11 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'exercice clos au 31 mars 2022 a de nouveau été impacté par les mesures exceptionnelles de confinement suite à l'épidémie de COVID 19.

Même si l'activité a repris, le niveau d'activité n'a pas atteint celui de 2019/2020.

Dans ce contexte la société :

- a eu recours à l'activité partielle
- a bénéficié d'aide au paiement et d'exonération de cotisations Urssaf pour 15 046 €
- a perçu le fonds de solidarité pour 113 387 €

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la valeur liquidative.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels au 31/03/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement N° 2018-07 du 10 décembre 2018.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORP. / CORP. / FINANCIERES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	278 500	
	Terrains			
	Constructions			
	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		148 817	1 728
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		464 007	4 244
	Autres immos corporelles		47 439	
	Matériel de transport		6 481	
	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	666 745	5 971
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		5 000	
	Autres titres immobilisés		19 210	
	Prêts et autres immobilisations financières		24 210	
TOTAL GENERAL			969 455	5 971

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP. / CORP. / FINANCIERES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		278 500	
	Terrains				
	Constructions				
	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		5 047	145 498	
	Inst. gal. agen. amé. divers			468 251	
	Autres immos corporelles			47 439	
	Mat. bureau, inform., mobilier		757	5 725	
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	5 803	666 913	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			5 000	
	Autres titres immobilisés			19 210	
	Prêts & autres immob. financières			24 210	
TOTAL GENERAL			5 803	969 623	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	137 504	10 891	5 047	143 349
Inst. générales agencem. amén.	249 834	56 485		306 318
Autres immob. corporelles	42 265	3 924		46 189
Mat. bureau et informatiq., mob.	4 315	1 316	757	4 875
Emballages récupérables divers				
TOTAL	433 918	72 616	5 803	500 731
TOTAL GENERAL	433 918	72 616	5 803	500 731

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A: Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	19 210		19 210
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	173 824	173 824	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 342	12 342	
	Impôts sur les bénéfices	600	600	
	Etat & autres	4 412	4 412	
	coll. publiques	4 781	4 781	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	235	235	
	Charges constatées d'avance	6 805	6 805	
	TOTAUX	222 208	202 998	19 210
(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

CAPITAUX PROPRES

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 150,00	23,68
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

002027 - SARL A.GUILLON TRAITEUR

Du 01/04/2021 au 31/03/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	75 331	33 994	41 337	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	68 092	68 092		
Personnel & comptes rattachés	42 045	42 045		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	27 551	27 551		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	12 732	12 732		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	980	980		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 910	3 910		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	7 917	7 917		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	238 557	197 220	41 337	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	31 896			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	3 910			

Kenvois

A.GUILLON TRAITEUR
Société à responsabilité limitée au capital de 500 832 euros
Siège social : 3 rue Jules Berthonneau 41000 VILLEBAROU
423 569 110 RCS BLOIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 78 233,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	78 233,11 euros
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	60 965,83 euros
Absorption des pertes antérieures	59 198,94 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	80 000,00 euros
À titre de dividendes aux associés	80 000,00 euros
Soit 3,78 euros par part	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'établissent à 589 313,75 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 octobre 2022.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2020 : 50 000,00 euros, soit 2,36 euros par titre, entièrement éligibles à l'abattement de 40 %.

Exercice clos le 31 mars 2021 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**

